

Rassemblement pour le Procès contre le Gazoduc ERIDAN ce 30 mai 2017 à 9H30 Tribunal administratif de Grenoble



Le Tribunal administratif de Grenoble, tiendra son audience, relative au recours contre la DUP du gazoduc ERIDAN, le 30 mai prochain à 9H30 ;

5 cabinets d'avocats vont plaider contre ce projet, en tentant d'en montrer les irrégularités juridiques, les incohérences d'argumentaires, le non-sens énergétique, la dépression de l'économie locale qui en résulterait et enfin le danger potentiel de mort pour les 40 000 habitants des 5 départements concernés (07 ; 13 ; 26 ; 30 ; 84) situés dans la zone létale.

Pourtant, GrtGaz persiste à vouloir réaliser ce gazoduc géant, bien qu'il ait été démontré et reconnu par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), qu'il n'était ni économiquement ni techniquement pertinent.

Venez nombreux à Grenoble, pour exprimer votre détermination

- ⚡ NON aux gazoducs, surtout avec du gaz de schiste, venant d'Algérie : ceux d'Italie (TAP), d'Espagne (MidCat) et de France (ERIDAN, Val de Saône et Gascogne Midi) ;
- ⚡ NON au gaz de schiste, tout autre bitumineux et énergies fossiles ;
- ⚡ OUI aux énergies renouvelables locales et décentralisées.

Pour gagner soyons mobilisés et ensemble !

Déplacement possible en car - Départ à 6H15 depuis Caderousse - Inscription au 0611878560

<http://nonaugazoduc.org/>